

Déforestation et colonisation

L'une des priorités du PAC (Programme d'Accélération de la Croissance) mis en place par le gouvernement Lula et poursuivi avec vigueur par le gouvernement de Dilma Rousseff consiste à renforcer la structure routière du pays en consolidant d'une part, les réseaux routiers existants et déficients et, d'autre part, en créant ceux qui n'existaient pas. Comme pour les barrages et les usines hydroélectriques, le PAC routier a été annoncé avant même qu'une quelconque étude d'impact ne fut réalisée, s'attachant aux vieilles promesses datant de l'ère du régime militaire et anticipant les attentes des populations, sans tenir compte des risques écologiques et sociaux en jeu.

La plus grande partie du déboisement en Amazonie était jusqu'à présent confinée à ce que l'on appelle « l'arc du déboisement » (qui encercle par le sud la frontière des états amazoniens). Avec la relance des projets de construction et de consolidation de routes telles que les très controversées BR-319 (Porto Velho – Manaus) et BR-163 (Santarém-Cuiabá), le risque principal, comme l'annonce Monsieur Philip Fearnside de l'Institut National de Recherche Amazonienne, c'est de voir le déboisement rogner l'Amazonie de l'intérieur, puisque celle-ci se verra désormais traversée de long en large par ces grandes voies routières, voies principales du flux migratoire depuis l'arc du déboisement vers les zones forestières encore intactes. Ces flux de populations issus de la région de l'arc de déboisement sont à la recherche de possibilités ce qui, malheureusement, dans la région, se traduit par le développement du trafic d'animaux, de drogues, de bois et de minerais, la prostitution, et le déboisement effréné destiné à ouvrir des clairières pour l'élevage de bétail dans un premier temps, et pour la culture du soja par la suite.

Des études récentes indiquent déjà, comme conséquences de la construction de la BR 319, une nette augmentation du déboisement au nord de la ville d'Humaitá (Etat d'Amazonas), située sur le trajet de la route. Afin d'éviter des effets catastrophiques pour l'environnement et les populations locales, le gouvernement devrait penser à multiplier les actions de prévention et délimiter des périmètres de protection socio-environnementales bien plus larges et plus solidement établis.

Or, c'est justement l'inverse qui se passe. Depuis le début du gouvernement Dilma (2011), l'État (en tant qu'exécutif et législatif) remet progressivement en cause les conquêtes des dernières années en matière de protection de l'environnement et des terres indigènes (voir ci-dessus). Ainsi, le gouvernement est actuellement en train de réviser les limites de 5 réserves naturelles (Unidades de Conservação) dans la région du Rio Tapajós, afin de pouvoir mener à bien la construction de plusieurs nouvelles usines hydroélectriques, voir la MPV (Medida Provisória) [558/2010](#).

Dans de nombreux cas, cette poussée de développement et l'adoption par l'exécutif et le législatif d'une logique axée uniquement sur un « développementarisme » basé uniquement sur l'exploitation des ressources, a des conséquences directes sur les populations indiennes. Ainsi, les Awá-Guajá du Maranhão sont directement menacés par l'exploitation du bois dans la région qui met directement en cause leur survie en tant qu'ethnie (voir la récente campagne de Survival international : [Campagne Awá](#)). Des situations critiques de ce genre ne sont pas nouvelles en Amazonie, voir le cas des ethnies en voie d'extinction telles que les Juma (en Amazonas et Rondônia), les Avá-Canoeiros du Tocantins; le problème du déboisement n'est aucunement une nouveauté pour les pouvoirs publics. Ainsi, dans les années 1990, on se souvient du cas critique des Kayapó dont les terres étaient constamment envahies par les coupeurs de bois à la recherche de bois nobles tels que l'acajou.

La situation actuelle est donc le prolongement logique et critique d'une histoire encore et toujours fondée sur la colonisation agraire du pays, basée sur la rentabilité à n'importe quel prix et sur l'ambivalence, voire la complaisance, des pouvoirs publics (dont les membres sont souvent personnellement impliqués dans cette entreprise de colonisation). La responsabilité est ici, principalement, celle du législatif, quant à la garantie des droits fondamentaux à la terre et à la vie des populations traditionnelles de l'ensemble du pays. Reste à s'interroger sur la réalité du modèle de prospérité brésilien tel qu'il est actuellement mis en avant par l'Etat et ses représentants et qui oublie qu'une société riche ne peut se résumer à une société prospère économiquement.